

370

P

NP

DM39.1

Projet de modification de la limite
du parc national du Mont-Orford

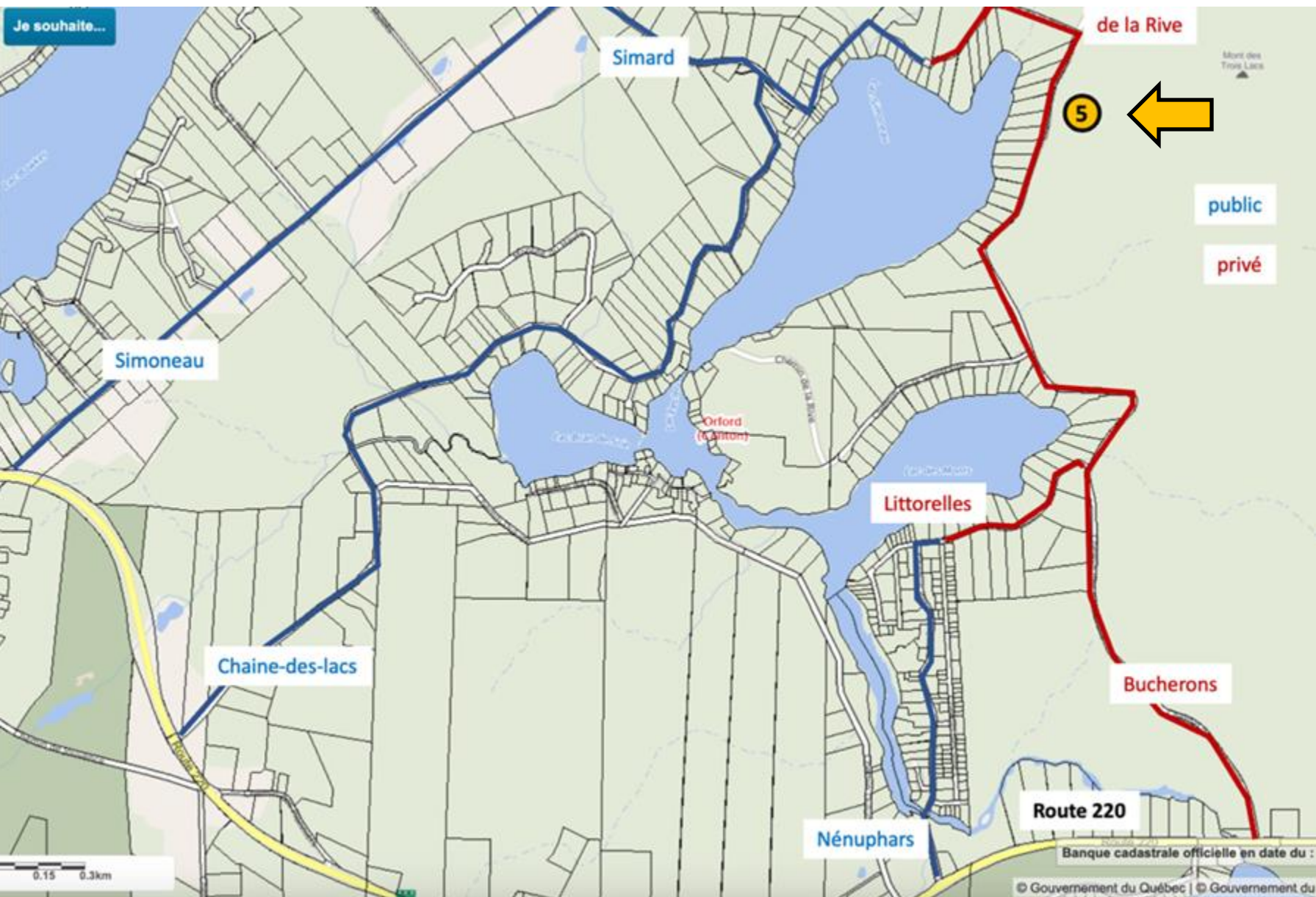
6213-01-007

Réflexions sur le
stationnement
de 100 places
à l'accès n°5

*Regroupement des Résidents de la Chaîne-des-lacs
120+ résidents signataires*

Comment se rendre au P-5 ?

EST : Bucherons ou Nénuphars/Littorelles/Bucherons
OUEST : Simoneau/Simard/de la Rive : **non-autorisé**



Construire un stationnement au
P-5 est-il nécessaire ?

Stationnements existants et projetés

Tous les stationnements sont localisés sur la 220 sauf :

P-5

Parc actuel :

900 places – 1 million usagers

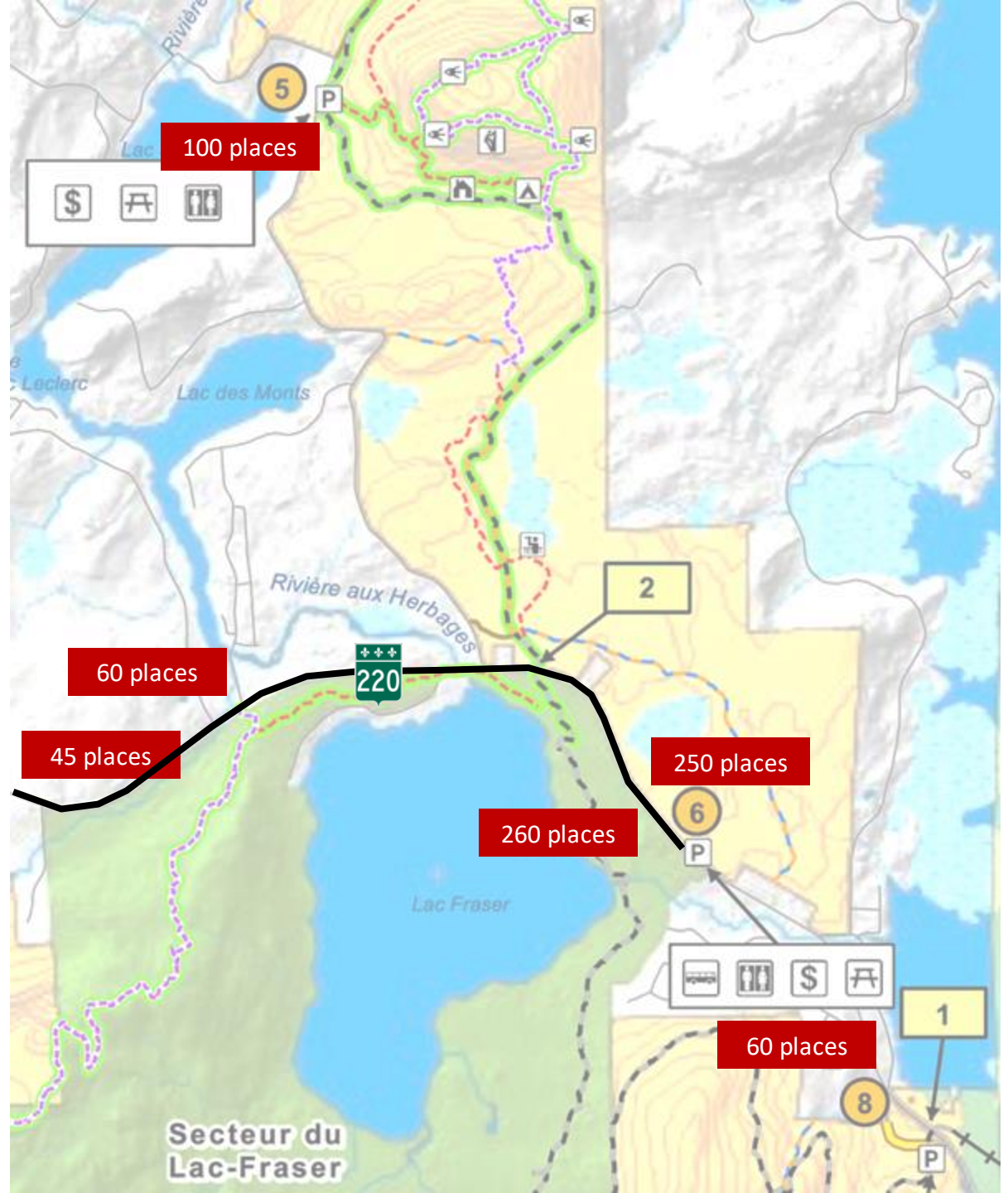
1 place pour 1 000 usagers

Agrandissement du parc :

+900 places – 100 000 usagers

1 place pour 100 usagers

Aucune étude sur les besoins de stationnement



L'accès au P-5 est-il
sécuritaire ?

Chemins forestiers dangereux

- aucun fossé
- nids-de-poule
- boue
- érosion



Reconstruction requise
des fondations de
3 chemins privés



Nénuphars



Buchérons
devant P-5



Buchérons



Littorelles

Topographie dangereuse

- virage 90° +
- pente 10 % +
- dévers inversés
- ravins
- pas de rails de sécurité

Accidents et sorties de route :

- chute de 20 pieds
- intervention policière



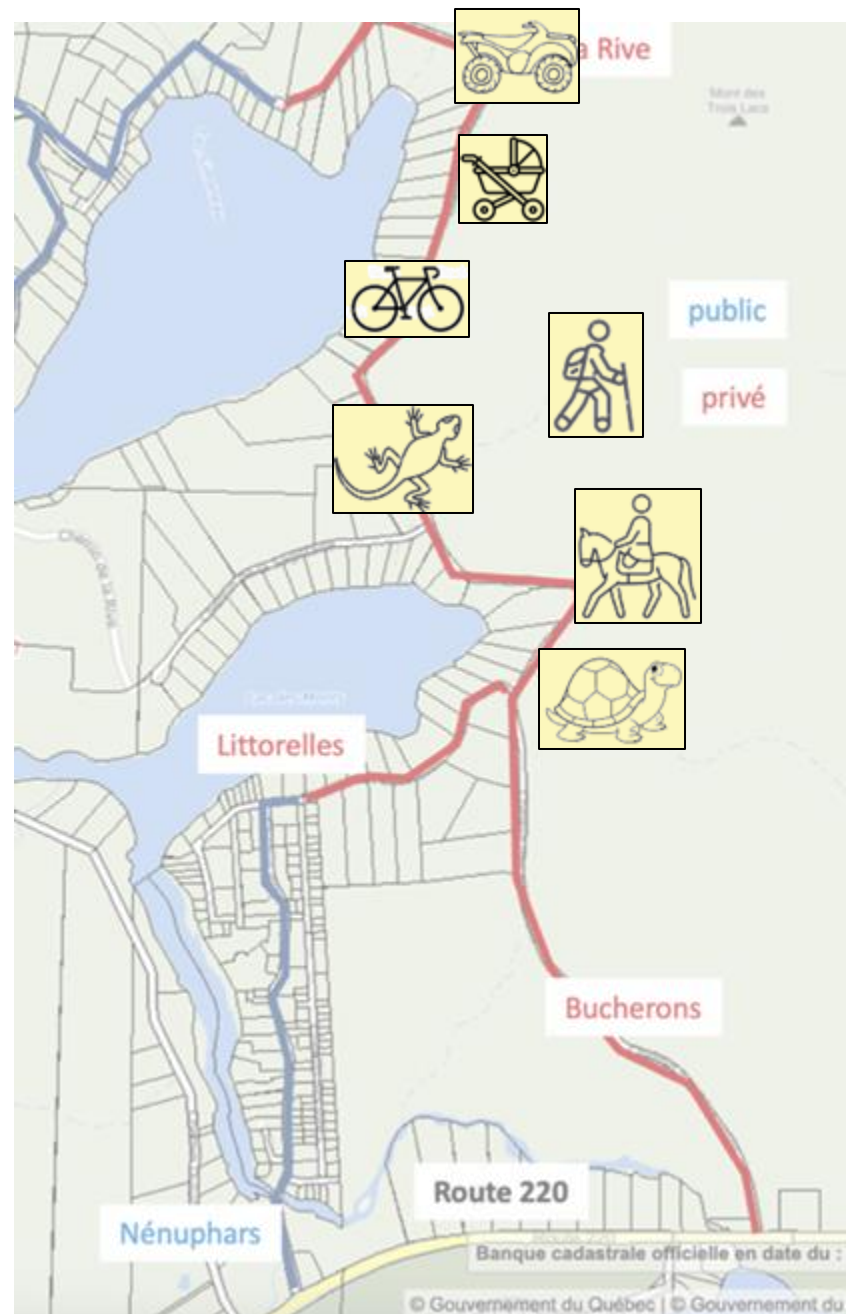
Cohabitation sur chemins privés

- bicyclettes
- chevaux
- enfants
- marcheurs
- salamandres
- tortues
- skieurs
- VTT - motoneige

Dangers de collision !

Décès d'animaux !

Déresponsabilisation !



Le P-5 a-t-il un impact sur
les résidents ?

Nuisances et manque de respect

- qui s'ajuste à qui ?
- achalandage x 10
- accès aux résidences
- aucun contrôle
- débordements
- bruit et pollution
- fêtes nocturnes

Perte de tranquillité

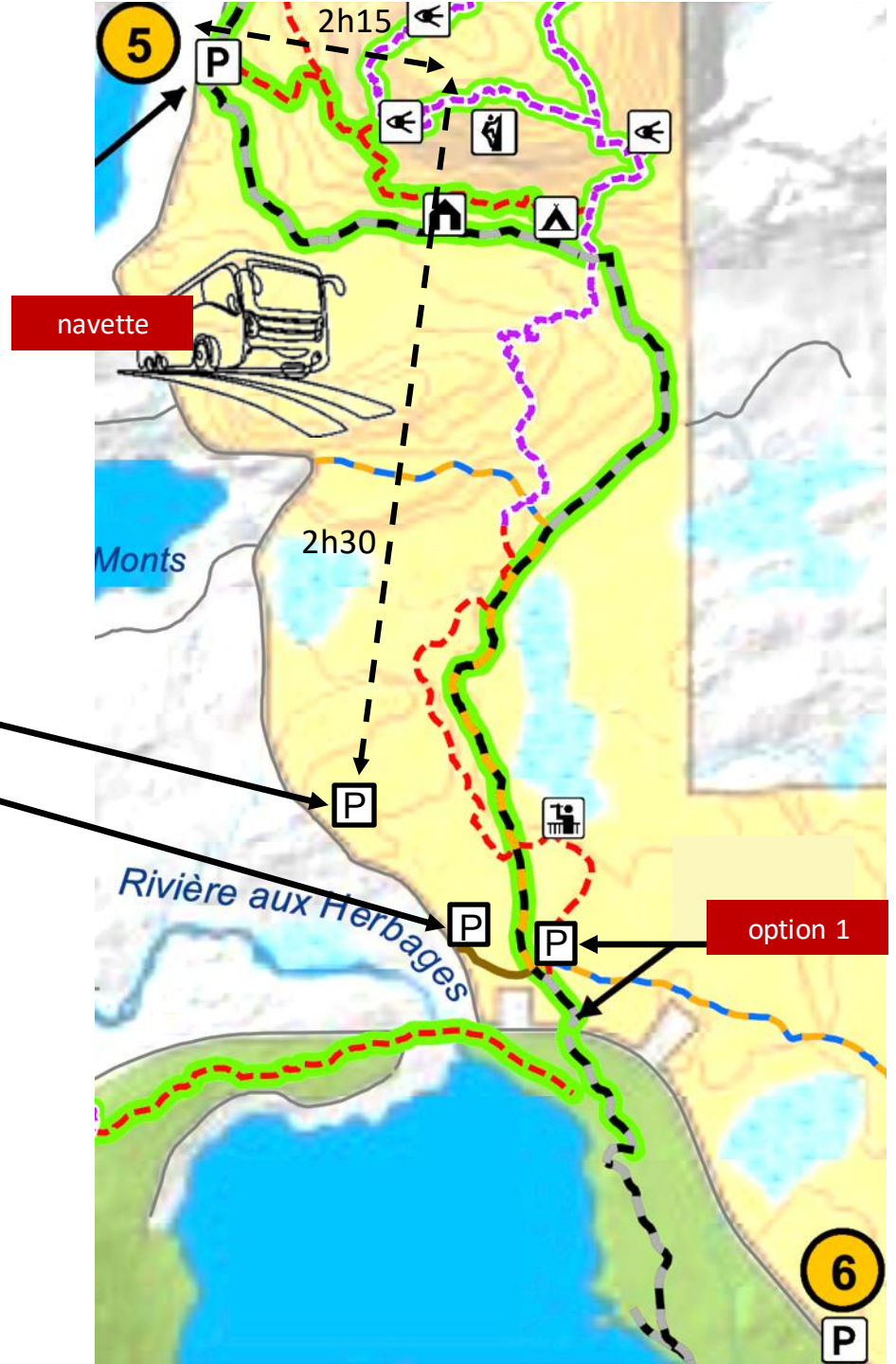
Pas de police

Iniquité vs autre secteur



Y a-t-il des alternatives
au P-5 ?

Options de stationnement



Principaux avantages des 3 options

- durée de randonnée au Mont des Trois-Lacs similaire à P-5 ($\pm 2h-2h30$)

tout en évitant de :

- enlaidir le flanc d'une superbe montagne
- endommager davantage les chemins privés (Bucherons, Littorelles, Rive)
- entretenir et déneiger les trois chemins privés
- tuer des espèces vulnérables
- polluer l'eau des lacs environnants (Simoneau et des Monts)
- provoquer de nombreux accidents et sorties de route
- nuire au voisinage existant (pas de résidence au sud)

tout en obtenant :

- l'adhésion des résidents locaux et une acceptabilité sociale générale

la fin justifie-t-elle les moyens ?

Merci !

Mont des Trois-Lacs
Écosystème forestier exceptionnel

